

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Direction des Ressources Humaines

مديرية الموارد البشرية

Alger, le

16 FEV. 2022



## Avis aux candidats en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire au titre de l'année 2022

Il est porté à la connaissance des candidats en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire au titre de l'année 2022 que le calendrier relatif à l'organisation de la deuxième (2<sup>ème</sup>) et la troisième (3<sup>ème</sup>) session des commissions régionales de l'habilitation universitaire est fixé comme suit :

### 1- Calendrier relatif à l'organisation de la deuxième (2<sup>ème</sup>) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire:

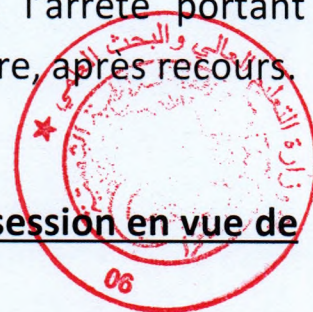
- Dimanche 24 avril 2022** : Annonce de l'ouverture de la deuxième (2<sup>ème</sup>) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire.
- du lundi 02 au dimanche 15 mai 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- du lundi 16 au dimanche 22 mai 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements.
- du lundi 23 au dimanche 29 mai 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.



- ❑ **lundi 30 mai 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Mercredi 01 juin 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la deuxième (2<sup>ème</sup>) session de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du jeudi 02 au jeudi 09 juin 2022**: Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ❑ **Du samedi 11 au samedi 18 juin 2022**: Étude des recours par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Dimanche 19 juin 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats des recours.
- ❑ **Mardi 21 juin 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de l'habilitation universitaire, après recours.

## 2- Calendrier relatif à l'organisation de la troisième (3<sup>ème</sup>) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire:

- ❑ **Dimanche 25 septembre 2022** : Annonce de l'ouverture de la troisième (3<sup>ème</sup>) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du dimanche 02 au samedi 15 octobre 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- ❑ **du dimanche 16 au samedi 22 octobre 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements.
- ❑ **du dimanche 23 au samedi 29 octobre 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.





- ❑ **Dimanche 30 octobre 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Mercredi 02 novembre 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la troisième (3<sup>ème</sup>) session de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du jeudi 03 au jeudi 10 novembre 2022**: Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ❑ **du samedi 12 au samedi 19 novembre 2022**: Étude des recours par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Dimanche 20 novembre 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats des recours.
- ❑ **Mercredi 23 novembre 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de l'habilitation universitaire, après recours.

